



Protection civile

Vaudoise

Soutien psychosocial d'urgence

Dans le cadre de votre service de protection civile, vous avez été amené·e à effectuer une tâche qui vous a affecté·e.

Vous souffrez de l'un des symptômes suivants :

Pensées persistantes ? Sueurs froides ?

Grosse fatigue ? Colère ? Problèmes de sommeil ?

Sentiment de peur, de tristesse ou de culpabilité ?

Ou vous trouvez que quelque chose ne va pas depuis cet événement ?

Les pairs débrieveurs sont à votre écoute gratuitement et rapidement.

Comment faire appel à notre équipe ?

Nous avons un répondeur téléphonique, qui vous permet de nous déposer un message. Appelez le 021 316 50 91 en nous indiquant également votre numéro de téléphone et nous vous rappellerons dans un délai de 24 heures.

Qui sera informé de votre démarche auprès de nous ?

Personne. Ni vos supérieurs, ni vos collègues à la protection civile ne seront mis au courant de notre collaboration. Seul le groupe des pairs débrieveurs sera informé.

Pour en savoir plus sur les pairs débrieveurs,
découvrez nos contenus et vidéos thématiques
sur <https://protectioncivile-vd.ch/pairs>

